

L'emprunt en arabe marocain Étude morpho-phonologique et sémantique du lexique relatif à la technologie

Abdelaziz BENCHELH
FLSH, EL-JADIDA. MAROC

benchelh.abdelaziz@ucd.ac.ma

Reçu le : 29.6.2025

Accepté le : 21.11.2025

Publié le : 19.9.2026

Résumé

Cette contribution se donne pour ambition d'étudier l'emprunt lexical à travers les adaptations qu'il subit en intégrant le système linguistique de l'arabe marocain (AM). Il s'agit, en effet, d'étudier les mécanismes d'adaptation de ce phénomène pour en extraire et analyser les changements qu'il pourrait y avoir aussi bien sur le plan morphophonologique que sémantique. Pour mieux élucider l'adaptation de l'emprunt en AM, nous nous focalisons plus précisément sur les emprunts provenant du domaine de la technologie. Lors de cette étude, nous avons exploré des données extraites d'un corpus écrit et oral. Au cœur de cette réflexion, nous avons fait appel aux soubassements théoriques de l'emprunt lexical. Les données empiriques démontrent que les ajustements que subissent les mots empruntés exercent une influence considérable sur la structure morphophonologique de l'AM en termes de genre (masculin/ féminin), de nombre (singulier/ pluriel), ainsi que sur le degré de l'aperture, la dénasalisation des formes nasalisées, l'emphasisation et la gémiation. Cette influence touche également la dimension sémantique notamment en matière d'extension/ restriction du sens.

Mots clés : AM ; adaptation ; emprunt lexical ; technologie ; sémantique ; morphophonologie.

Abstract

This paper aims to examine lexical borrowing through the adaptations it undergoes when integrated into the linguistic system of Moroccan Arabic (MA). More specifically, it investigates the adaptation mechanisms involved in this phenomenon in order to identify and analyze the changes that may occur at both the morphophonological and semantic levels. To better elucidate the adaptation of lexical borrowings in MA, the study focuses particularly on borrowings originating from the field of technology. For this purpose, data were collected from both written and spoken corpora. The analysis draws on the theoretical foundations of lexical borrowing. The empirical findings show that the adjustments undergone by borrowed words have a significant impact on the morphophonological structure of MA, particularly with regard to gender (masculine/feminine), number (singular/plural), vowel openness, denasalization of nasalized forms, emphatization, and gemination. This influence also extends to the semantic dimension, especially in terms of meaning extension and restriction.

Keywords: MA; adaptation; lexical borrowing; technology; semantics; morphophonology.

Introduction

Aujourd'hui, le mouvement de la globalisation s'étend à l'ensemble des domaines et secteurs. Sur le plan sociolinguistique, la langue s'effectue et « s'enrichit » par l'intermédiaire de l'emprunt linguistique, l'une des conséquences issues du contact des langues¹. Etant un mécanisme naturel de l'évolution de la langue (Hymes, 1991 ; Loubier, 2011), cette forme de néologie permet sa continuité et son existence. A cet égard, C. Hagège (2006 :42) précise que l'emprunt linguistique constitue « *un facteur constitutif de la vie des langues* ».

Au Maroc, les raisons historiques (colonisation française et espagnole), économiques, politiques qu'entretiennent les pays entre eux, l'impact réel de la mondialisation, le progrès technologique sont vecteurs, entre autres, d'insertion de l'emprunt dans la langue de communication quotidienne des Marocains.

En réalité, peu sont les travaux et recherches qui traitent la question d'emprunt lexical en arabe marocain, en l'occurrence d'une approche synchronique. D'où l'idée d'élaborer la présente étude étant donné l'amplification du nombre des emprunts provenant des médias, réseaux sociaux, publicités, outils technologiques qui marquent l'essor que connaît l'époque actuelle.

L'AM est la langue visée par l'étude. Une variété qui co-existe aux côtés de l'Amazighe et l'Arabe Standard (AS) dans le territoire marocain. C'est la langue maternelle des arabophones au Maroc (De ruiter et Tamer : 2010). Elle constitue la langue la plus parlée dans les espaces privés et les milieux informels. Dans le recensement le plus récent (de septembre 2024, Maroc), l'AM vient au premier plan d'un pourcentage de 91,9 % par rapport à l'Amazighe (24, 8 %) et au Hassani (0,8%).

¹ Pour définir cette notion disait Jean Dubois et al. (1994 : 115) que « le contact des langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Le contact de langues est donc l'événement concret qui provoque le bilinguisme ».

Dans cette contribution, nous tenterons d'apporter un éclaircissement autour des adaptations que prennent ces mots empruntés en intégrant au système linguistique de l'AM. Notre intérêt est de voir les modifications qu'il pourrait y avoir sur le plan morpho-phonologique et sémantique.

I. Questions de recherche

Le choix des termes issus du domaine technologique s'explique, d'une part, par le nombre limité d'études consacrées à ce champ disciplinaire, et, d'autre part, par le caractère récent et en constante évolution de la terminologie et des dénominations qui lui sont associées.

Notre démarche repose sur l'identification de la nomenclature inédite liée à ce domaine, dans l'optique de dégager, en amont, les unités lexicales empruntées et leur mode d'intégration. Il est de démontrer, exemples à l'appui, les différentes adaptations des emprunts. Il est nécessaire d'explorer cette piste de réflexion, d'où les questions : Quels sont les emprunts faisant partie du champ de la technologie ? par quel(s) processus l'emprunt intègre-t-il à l'AM ? Quels changements d'ordre morphophonologique et sémantique subissent ces unités en arrivant au répertoire lexical de la LI ?

En effet, le contact entre les langues constitue l'une des principales causes des interférences observées dans les situations de plurilinguisme. À ce propos, Chadelat (1996, p. 18) souligne que « *les langues sont constamment en contact, que le point d'application en soit l'individu, le groupe ou bien la communauté tout entière* ». Pour qu'un emprunt soit pleinement intégré dans la langue d'accueil, il doit nécessairement s'adapter au système linguistique de celle-ci. Dubois (1980, p. 189) insiste sur ce point en affirmant qu'« *en tout état de cause, un emprunt n'est jamais transféré sans subir quelque changement à un niveau ou à un autre* ».

Dès lors, une question s'impose : qu'entend-on par emprunt linguistique et quelles en sont les principales catégories ?

2. Concepts et jalons théoriques :

2.1 emprunt linguistique

Les définitions abondent pour préciser les limites de l'emprunt linguistique au terme de se compléter. Deroy (1956 : 8) clôture le champ de définition de l'emprunt en une « *forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté linguistique* ». Vient après M. Arrive, F. Gadet et M. Galmiche (1986 : 245) pour stipuler que l'emprunt est le processus d'enrichissement qui consiste à « *faire apparaître dans un système linguistique – par exemple le français – une unité (élément) qui provient d'une autre langue – par exemple [...] l'italien, l'anglais* ». Dans cet ongle, J. Dubois (1973 : 188) voit qu'il s'agit d'emprunt le moment où « *un parler A utilise (emploie verbalement) et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas* ».

Pour bien assimiler cette notion-clé, nous revenons à ce qu'en dit M. Grevisse (1993 : 190), il désigne par emprunts linguistiques tous « *les éléments qu'une langue, au cours de son histoire, a pris à d'autres langues. Ce que l'on emprunte le plus facilement, ce sont des mots, spécialement des noms, des verbes et des adjectifs* ». Quant au Gella (2011 : 84) avance que ces termes empruntés « *ont fait et continuent de faire l'objet d'études variées dévoilant leur intégration phonétique, morphologique et syntaxique dans bien des dialectes maghrébins en général* ».

Les unités ou les traits que l'on peut emprunter à sa langue s'intègrent soit « *partiellement* » ou « *totalement, intégralement* » (Loubier, 2011 : 10). Cette linguiste considère que l'appellation d'un emprunt porte double sens : « *l'acte d'emprunter* » et « *l'élément emprunté* ».

2.2 Catégories d'emprunt

A l'instar de l'interférence et le calque, l'emprunt, en tant que phénomène linguistique, se décline en plusieurs catégories. Pour Grosjean (1982), il est réparti en deux principaux types : emprunt de langue ; placé au cœur de la communauté linguistique, et emprunt de parole ; situé sur le plan individuel.

En effet, le premier type est issu d'un mécanisme tout naturel de l'évolution linguistique (J. Hamers, 1997., Hagège, 2006., C. Loubier, 2011). Ainsi, l'histoire des langues se passent de telle sorte ; le français, à titre d'exemple, une langue qui emprunte énormément des anciennes langues à savoir le *latin* et le *grec* pour se construire et se forger. De cette façon, l'emprunt de langue, disait Loubier (2011 :5) participe à « *dynamiser un autre système en ajoutant aux ressources de celui-ci* ».

Néanmoins, l'emprunt de parole se réfère aux individus en contact avec plusieurs langues. Les locuteurs natifs, eux-mêmes, intègrent à leurs propres discours les termes d'une autre langue. J. Hamers (1997) rebondit sur ce type, en précisant que tout dépend du degré de maîtrise de la langue des locuteurs : d'où les emprunts de compétence, et les emprunts d'incompétence.²

Dans un autre volet, la typologie des emprunts linguistiques (C. Loubier, 2011 :11-16) se réalise en fonction des composantes de la langue qui sont touchées par les modifications ; phonétique, syntaxique et lexical. Ils sont alors :

- Emprunt phonétique : qui touche des phonèmes, des traits phonétiques.
- Emprunt syntaxique : qui modifie la (les) structure(s) syntaxiques.
- Emprunt lexical : qui touche soit la forme et le sens (intégré), la forme partiellement et le sens (hybride), les éléments formels seulement (faux emprunt).

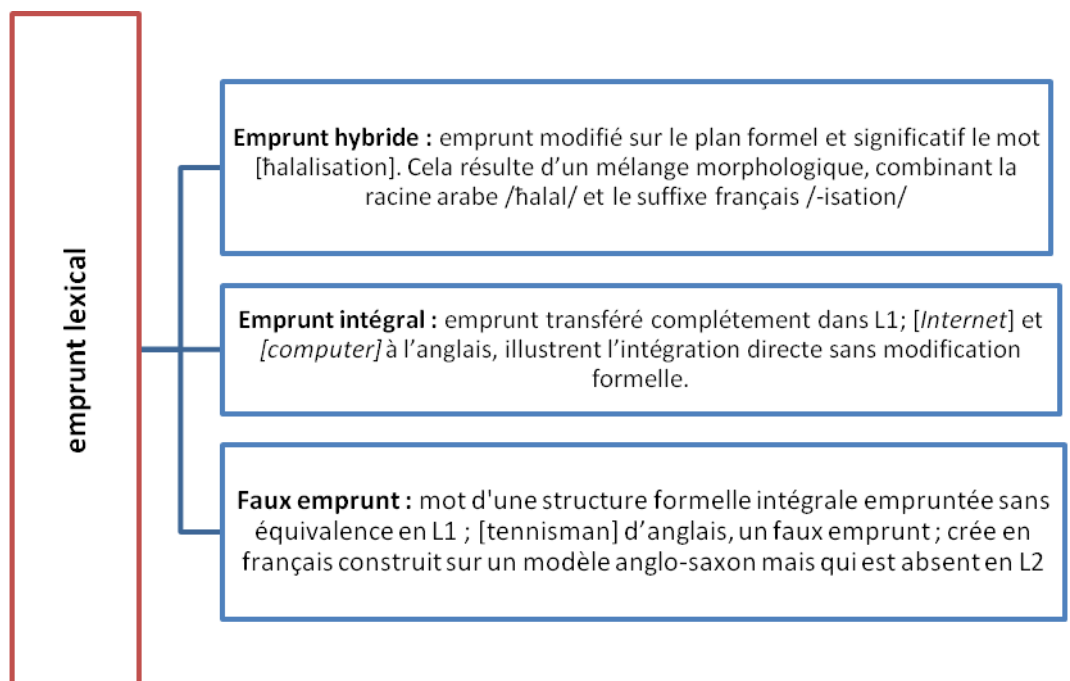
² Le linguiste désigne par emprunt de compétence à partir du moment où « *se rencontre surtout chez des bilingues équilibrés ou très compétents dans les deux langues ; ils font appel à leurs deux lexiques, parce que l'équivalent de traduction n'existe pas dans la langue qu'ils sont occupés à parler [...], ou parce que le terme qui y est disponible n'exprime pas toutes les nuances souhaitées* » (J. Hamers 1997, p. 138). Pendant que pour l'emprunt d'incompétence : cela (se) « *produit par le bilingue dominant (donnons le cas d'un jeune qui parle bien anglais et AM ou un enfant qui parle bien français et AM) qui fait [intervenir] sa langue maternelle chaque fois que le mot lui manque dans la langue-cible* » (J. Hamers 1997, p. 138).

2.3 Emprunt lexical

L'emprunt lexical naît au carrefour des échanges et des interactions entre les langues. Il est le processus linguistique à travers lequel le lexique des deux langues en interaction « s'enrichit » et « s'évolue ». Il correspond à l'unité « étrangère » qui affecte la langue du point de vue de la forme-sens, ainsi appelé emprunt intégral ; ou qui touche l'un des deux aspects comme disait Loubier (2011 : 16).

Par extension, cet emprunt repose sur le(s) mot(s) ou dans sa (ses) relation(s) forme et sens. Cette distinction démarque l'emprunt lexical des autres catégories précitées. On en cite les trois sous-types comme le montre la figure (1) :

Figure 1. Schéma résumant les types d'emprunt lexical



Source : Auteur (2024)

Au fait, de la langue de départ à la langue d'arrivée, l'emprunt lexical passe par des étapes ; le *xénisme* en est la première. Dubois (1973/ 2001 : 512) considère qu'il est « une unité lexicale constituée par un mot d'une langue

étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue. Le xénisme est le premier stade de l'emprunt ».

Au niveau de cette première étape, on sent que ce mot est étranger, et non-adapté. Vient après ce qu'on appelle le *pérégrinisme*. Cet emprunt, de style et d'esthétisme, s'agit d'un xénisme suffisamment connu et qui n'implique aucune explication. Enfin, il devient *emprunt intégré*.

3. Collecte des données

Pour rassembler le corpus, nous avons procédé à des enregistrements des interviews auprès des enquêtés ; des locuteurs marocains de profils différents, ayant de niveaux scolaires diversifiés. Les interviews, au nombre de 15, sont réalisées à l'aide d'un magnétophone : des questions directes, les questions/ des réponses spontanées.

Nous avons rempli des fiches signalétiques à ce sujet. Chaque fiche dispose de toute une liste d'informations : première lettre du nom et prénom (pour l'anonymat), sexe, lieu de résidence, la langue maternelle, la(s) langue(s) seconde(s), la langue des parents, l'occupation (métier), niveau de scolarité, situation familiale. Ces informations, que nous jugeons basiques dans la recherche, divulguent des réalités sur l'effet du contact des langues : Amazighe-AM, AM-Français et AM-anglais etc.,

Puisque les réseaux sociaux et les médias nous offre une terminologie importante dans ce sens, nous nous sommes intéressés aux affiches publicitaires des trois opérateurs marocains : Inwi, Orange, IAM (collectées sur Facebook, sur les panneaux de publicités, sur des sites officiels et sur Google).

Pour le corpus écrit, nous nous sommes appuyés sur le dictionnaire monolingue Qamus ad-dariʒa almaḡribiya de Mgherfaoui, K. et al. (2017). Le choix s'est opéré étant donné le caractère inédit de cette référence dictionnaire, sa spécificité et son intérêt à l'AM. En plus, dans la préface

du dictionnaire est indiqué³ (2017 : 7) que cet objet livresque est « *le premier dictionnaire monolingue confectionné en AM vu le progrès qu'a connu la darija et son envahissement dans tous les domaines du journalisme, la littérature et la publicité, l'internet* ».

A cet égard, nous évoquons que trois critères de sélection des mots sont nécessaires dans la confection d'un dictionnaire, qui sont : la fréquence d'usage, la diffusion et la pérennité (cité par Zaid, 2021 :241).

Pour le corpus oral, il est constitué des enregistrements audios qui dépassent 1h30 min. les enquêtes de terrain se sont déroulées dans deux villes marocaines : Taroudant et El-Jadida. Ceci est dû à des facteurs professionnels. Pour les annonces publicitaires sont au nombre de 36 affiches. Nous avons procédé à mettre un tableau englobant les éléments suivants :

- La transcription morphophonologique de l'emprunt en AM
- La transcription phonétique du mot en français
- La transcription du mot d'origine
- Indication de la catégorie grammaticale (Nom, Verbe, Adjectif etc.,)
- Classement des emprunts en emprunt direct et indirect
- La définition du terme dans un dictionnaire français (l'Académie française en ligne 9^{ème} édition)

Après la collecte des données, et afin de transcrire les lexèmes empruntés, nous avons opté pour l'Alphabet phonétique international (API), puisqu'il permet de retranscrire les mots tels qu'ils sont effectivement prononcés par les locutrices et les locuteurs. Cette démarche a pour but de mettre en évidence les différentes adaptations morphophonologiques que subissent les emprunts lexicaux. Quant à l'aspect sémantique, nous avons traduit toute l'explication accompagnant des lexèmes empruntés afin d'en expliciter le sens et d'en faciliter l'interprétation.

³ Nous avons traduit en français ce passage écrit en arabe marocain

Dans les tableaux suivants (voir tableau 1. et 2.) figurent les emprunts au nombre 90 lexies dont nous nous servirons dans cette étude. L'objet d'emprunt est soumis à une approche descriptive. Laquelle approche se base sur l'observation de la structure externe et interne des lexies.

3.1 Classement des emprunts

L'exploitation des données du corpus montre que les emprunts aux différentes langues ne s'effectuent pas de manière équilibrée. Les résultats montrent une prédominance des emprunts au français, qui représentent 64 % de l'ensemble des occurrences relevées, suivis de ceux issus de l'anglais (30 %), alors que les emprunts à l'espagnol demeurent marginaux (3 %). Par ailleurs, les emprunts relevant du domaine technologique ont été classés en trois sous-domaines principaux : les télécommunications, l'informatique et les réseaux sociaux.

Dans ce qui suit, nous présentons deux tableaux distinguant les termes d'origine française de ceux issus d'anglais. Cette classification a été établie à partir du Dictionnaire de l'Académie française (9^e édition), qui a servi à déterminer l'origine linguistique des termes recensés :

Tableau (1). Emprunts d'origine française

Télécommunication		Informatique		Réseaux sociaux	
Emprunt	Glose	Emprunt	Glose	Emprunt	Glose
[fibər]	Fibre	[l-urɗinatur]	L'ordinateur	[tkunikʔa]	Connecté
[uranʒ]	Orange	[klik]	Clic	[aʒut-i-ni]	M'ajouter
[furfi]	Forfait	[rizu]	Réseau	[ʔagi]	Se taguer
[furfiyat]	Des forfaits	[rutur]	Routeur	[ʃarʒi]	Charger
[ruʃarʒ]	Recharge	[kuniksiyun]	Connexion	[paʔaʒi]	Partagez
[dibi]	Débit	[m-kudi]	Codé	[tkunikʔa]	Soit connecté
[tləfaza]	Télévision	[miga]	Méga		

[tlaɣəz]	Télévisions	[ʒiɣa]	Gigas	[sit]	Site web
[la-mašin]	La machine	[kart mimwar]	Carte mémoire	m-bluki]	bloqué
[tilifun(at)]	Téléphone(s)	[klavi]	Clavier		
[fibər-uptik]	Fibre optique	[suri]	Sourie	[bluka-ni]	M'a bloqué
[pak]	Pack	[batri]	Batterie	[prufil]	Profil
[radju]	Radio	[kasiɕa]	Cassette		
[afiš]	Affiche	[kumputər]	Computer		
[afišur]	Afficheur	[purɕabl]	Portable		
[kuntak]	Contact	[l'apparay]	Appareil		
[mikrufun]	Microphone	[byasa]	Pièce		
[tiligram]	Télégramme	[anɕtali]	Installer		
[parabul]	Parabole	[dizanɕtali]	Désinstaller		
[tilikomund]	Télécommande	[m-prugrami]	Programmé		
		[tay-vibri]	Vibrer		
		[tiliɕar ʒi]	Télécharger		
		[paɕa d-l-wifi]	Boite de la Wi-fi		
		[formaɕa]	Formater		
		[tay-vibri]]	Vibrer		

[pissi]	Personal Computer (PC)	[disk]	Disc	[y-ɕaɕi]	To chat
	Videoblog	[l-wifi]	Wi-fi	[gaym]	Game
[vluɣ]	Hashtag	[antirnit]	Internet	[gaymər]	Gamer
[haɕtag]		[yusbbi]	Usb	[fuluwərz]	Followers

[puṣṭi]	To post	[blutut]	Bluetooth	[fuluw]	Follow
[layv]	Live	[impiṭrwa]	MP3	[ṣṭuri]	Storie
[layvat]	-	[kay-flaši]	To flash (flasher en Fr)	[yutubərz]	Youtubers
[ulayn]	On line			[l-buz]	Buzzing
[uflin]	Offline			[t-faysbuk-a]	-
[mayk]	Mike			[ma-t-zap-i-š]	To zap
				[silfi]	To selfie
				[skani]	To scan
				[skrini]	To screen
				[sibcrayb]	Subscribe

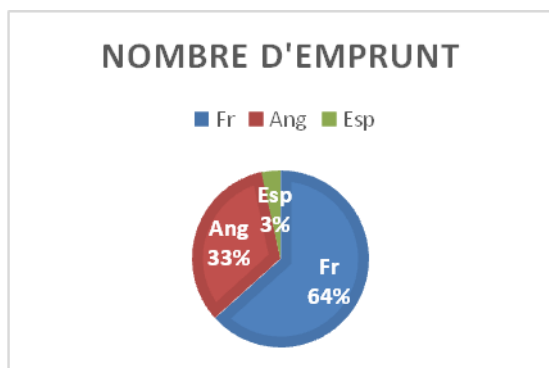
Tableau (2). Emprunts d'origine anglaise

Source (corpus de l'étude, 2024)

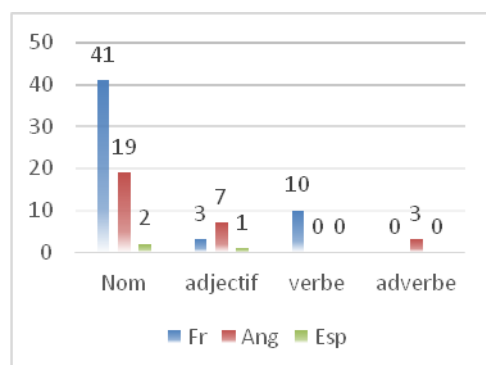
De la simple constatation, il est à enregistrer une espèce d'hégémonie des noms par rapport aux adjectifs et aux verbes dans les emprunts en AM ce qui remonte, *de facto*, aux fonctions de désignation, aux intégrations plus faciles des objets ; l'impact des mots, leur nouveauté, la productivité plus facile de la morphologie (dérivation, flexion).

4. Traitement des résultats

Il est à constater que l'AM regorge d'une panoplie de mots étrangers qui font partie du domaine technologique ; Cette forte présence des emprunts témoigne de l'influence directe ou indirecte des autres langues sur l'AM. Plusieurs mécanismes seront intervenus donc pour adapter les termes nouveaux à cette langue. Il s'agit, en effet, des morphèmes et des lexèmes qui sont perçus intégrés à ce nouveau système.



(1). Diagramme du nombre d'emprunt et Langues.



(2). Histogramme de la

A partir du diagramme et de l'histogramme présentés, le taux des noms empruntés particulièrement au français et à l'anglais est plus élevé que celui des noms issus de l'espagnol (41 et 19 contre 2). Quant aux adjectifs, ils sont davantage empruntés à l'anglais, ce qui explique l'effet direct de cette langue dans le parler récent des Marocains (7 emprunts en anglais). En revanche, les verbes ne proviennent que du français (10 verbes). Quant aux adverbes, ils sont relatifs à l'anglais (3 emprunts). La domination de l'anglais et du français explique clairement l'influence de ces langues en AM dans ce domaine technologique.

Selon ces statistiques, il est à noter que le transfert d'une langue à une autre, l'emprunt lexical est « *entré dans le système de la langue d'accueil [ici AM] ... quand, précisément il ne cesse d'être perçu comme un terme étranger* » (Guilbert, 1975 :73). A ce titre, l'emprunt lexical s'observe comme étant l'unité nouvelle n'ayant pas parfois, nécessairement, d'équivalent dans la LI.

De ce corpus, nous nous arrêterons sur les modifications et adaptations suivantes :

4.1 Adaptations morphologiques

Pour marquer l'intégration morphologique, plusieurs conditions interviennent quant à la marque du genre et du nombre. Ces conditions permettent aux emprunts de s'imprégner dans le système de l'AM et

d'approprier sa forme dont la majorité provenant du français et d'anglais ont un pluriel commun. Cela veut dire que le pluriel a eu des ajustements spécifiques en l'AM. On désigne par cela l'ajout du suffixe [at] ; [in]. A cela s'ajoute que les suffixes ne s'additionnent pas systématiquement, mais tout dépend du régime phonétique, et aux désinences de fins de mots.

4.1.1 Genre masculin/ féminin

Il importe de préciser que le monème /-a/ joue une fonction lorsqu'il intègre les emprunts en AM. Par extension, Les substantifs d'origine française de genre féminin qui finissent par "e" prennent la marque du féminin des lexèmes en AM ; on y ajoute le monème /-a/ :

- Casette → /kasita/
- Pièce → /byasa/

Pour le mot télévision, nous précisons que [ion] est toute transformée en [a] pour devenir [tləfaza]. Cette adaptation est très spéciale indiquant la structure de certains termes en AM de la même sorte : [mḥəkama] tribunal, [mxəbaza] boulangerie, [mṣəbana] blanchisserie, [mṣəyada] piège.

D'autres autres emprunts prennent la marque [u] ; [i] :

- Forfait → /furfi/
- Débit → /dibi/
- Micro → /mikru/
- Clavier → /klavi/

4.1.2 Le nombre pluriel : externe et interne

A l'instar de l'AS, Iraqui Sinaceur (2004 : 418) confirme que deux manières participent à la construction du pluriel en AM : à l'aide de l'adjonction du suffixe à la fin du mot, ce pluriel est dit externe sinon se réalise par la modification complète du schème, cela est dit pluriel interne ou brisé.

Pour les emprunts, en l'occurrence d'origine anglaise et française, ils s'obtiennent les désinences /a:t/ et /i:n/ qui distinguent l'AS et l'AM. Ces formes ne sont pas les seules à s'inspirer directement de l'AS dont les mots pluriels ont cette marque, voici quelques exemples :

En AS (SG) : [maktaba] une librairie → (au Plur) [maktaba:t] des librairies, de cette sorte s'inscrivent les emprunts, ceux à syllabe ouverte :

[furfi] Forfaits (Fr) → [furfiya:t] (AM)

[wifi] Wi-fi (Angl) → [wifiya:t] (AM)

[sturi] storie (Angl) → [sturiya:t] (AM)

[pissi]Pc (Angl) → [pissiya:t] (AM)

Pour le cas du lexème [layva:t] n'a pas d'équivalence dans la langue prêteuse. Cet emprunt hybride constitue « un néologisme » qui adapte sa forme au moule morphologique de l'AM. Cependant, les lexies [tləfaza], [disk] prennent à la fin d'autres formes de pluriel, ils deviennent respectivement [tlafəz] ; [dyask].

4.1.3 Le pluriel interne (brisé) à racine bilitère, trilitère, quadrilitère

Il s'agit, en effet, des mots subissant des adaptations internes au pluriel (une modification interne, complète, du schème) tout en préservant la racine du mot singulier, en l'occurrence les mots à racine trilitère, quadrilitère. Nous présenterons toute une section englobant les différentes constructions du mot au pluriel des trois racines, comme si montrait dans ce tableau :

Tableau (3). Adaptation à racine bilitère, trilitère, quadrilitère

Schème singulier	au	Emprunt	Schème pluriel	au	Exemples d'emprunt	La racine
CiCi		[wifi]	CiCiya:t		[wifiya:t]	Bilitère
CayC		[layv]	CayCa:t		[layva:t]	Bilitère
CiCCi		[pissi]	CiCCiya:t		[pissiya:t]	Trilitère
CaCyu		[radyu]	CaCyuwa:t		[radyuwa:t]	Trilitère
CiCiCuC		[tilifun]	CiCiCuCa:t		[tilifuna:t]	Quadrilitère

Source (Auteur : 2024)

De ce tableau, il s'avère que l'intégration morphologique des emprunts au cœur du système linguistique de l'AM est fondée sur la racine. Les mots d'origine étrangère sont soumis à des schèmes pluriels spécifiques qui respectent les règles internes de formation, sans altérer la racine empruntée. Cette adaptation apporte l'ajustement des formes au pluriel, malgré le nombre de consonnes de la racine (bilitère, trilitère, quadrilitère). Et ce, d'après les cas présentés, témoigne d'une assimilation remarquée, où l'emprunt est devenu un phénomène naturel en dépit des contraintes de la langue d'accueil.

4.2 Modifications phonétiques/phonologiques

Pour l'aspect phonologique, qu'emprunte une langue à une autre, se manifeste clairement sur le plan de la prononciation, les sons. Avant d'aborder les diverses formes et niveaux d'intégration phonologique, nous devons présenter certaines particularités plus distinctes des systèmes des langues :

En langue emprunteuse (AM), nous distinguons trois voyelles /a/ ;/u/ ;/i/

En langues prêteuses, chacune se distingue par son vocalisme qui lui est propre :

- En espagnol : le système comporte cinq voyelles (/a/,/i/,/e/,/u/,/o/), sans voyelles nasales.
- En anglais : six sont les voyelles (/a/, /i/, /o/,/u/,/e/,/y/)
- En français : les voyelles sont au nombre de six. Pour les phonèmes sont de 12 oraux, 4 nasaux : [i] ; [e] ; [ɛ] ; [a] ; [ɑ] ; [u] ; [o] ; [ɔ] ; [y] ; [ø] ; [œ] ; [ə] ; [ɑ̃] ; [ɛ̃] ; [œ̃] ; [ɔ̃].

Etant donné les divergences des systèmes vocaliques entre les trois langues étrangères qui sont en état de richesse vocalique par opposition au système de la langue d'arrivée (AM) qui se distingue par son état pauvre et minimisé (uniquement trois voyelles). D'où les différences à plus de niveau, ceci apporte des modifications de nombreuses formes. De ce fait, les adaptations phonologiques seront réparties de cette sorte, ne serait-ce que de manière brève et concise :

4.2.1 Modification(s) de l'aperture

En français, deux degrés d'aperture sont enregistrés. Une ouverture maximale et une fermeture maximale. Pour l'illustrer, nous commençons par des voyelles mi-ouvertes [ɔ] et mi-fermées [o] qui deviennent [u] :

- Ordinateur /ɔʁdinate~~œ~~/ → [urdinatur]
- Parabole /paʁab~~o~~/ → [parabul]
- Radio /ʁadjo/ → [radyu]

En anglais, le haut degré et le bas degré sont responsables de l'aperture à ce niveau. Les voyelles fermées (du haut degré) se réalisent lorsque la bouche est restée peu ouverte et la langue haute dans [i] à titre d'exemple. Cependant, au niveau des voyelles ouvertes, la bouche est largement ouverte, et la langue basse (degré bas) dans l'exemple [a] :

- Storie /stɔː.ɹi/ → [sturi]
- Game /geɪm/ → [gaym]

Il en est de même pour les voyelles mi-ouvertes [ɛ] et mi-fermées [e] qui se réalisent en [i] dans les cas suivants : [m-kudi] Codé ; [tiliʃarʒi] Téléchargez ; [kɑɾt mimwar] Carte mémoire ; [tilifun] Téléphone.

4.2.2 Dénasalisation

Puisque la dénasalisation consiste en la perte de l'articulation nasale d'une consonne ou d'une voyelle. En particulier, en français et en anglais (pour le cas de notre corpus) les voyelles qui sont concernées sont les suivantes :

- La voyelle nasale [ɔ̃] est généralement remplacée par [un] ; [u].
- La voyelle nasale [ɛ̃] est généralement remplacée par [an] ; [un].
- La voyelle nasale [ĩ] est généralement remplacée par [an]

Tableau (4). Voyelles dénasalisées

La voyelle	Mot d'origine	L'emprunt en AM
[ɔ̃]	Contact [kɔ̃takt]	/kuntak/
	On line [ɔ̃ lin]	/u layn/
[ɛ̃]	Installer [ɛ̃stale]	/anstali/
	Désinstaller [dezɛ̃stale]	/dizanstali/
[ĩ]	Internet [ĩtɛ̃bɛ̃t]	/antirnit/

Source (corpus : 2024)

D'après le tableau (4), on pourrait identifier que de par ces intégrations phonétiques, les voyelles nasales deviennent simplifiées davantage pour correspondre aux structures vocaliques de l'AM, cette transmission dans le parler marocain ne conserve plus les voyelles nasales. Ce qui explique la connaissance et surtout l'assimilation dans le moule phonologique qui prouve un mariage réussi entre les langues prêteuses et la langue receveuse.

4.2.3 Emphasisation et gémiation

Il importe de préciser que, dans le cadre de l'adaptation emphatique du parler marocain, le(s) changement(s) que subit les systèmes des trois langues en traitement les engage à acquérir des traits phonétiques du langage marocain. A ce niveau, nous avons à évoquer que deux propriétés de l'AM transposées aux termes empruntés à savoir : *emphasisation* et *gémiation*.

Pour l'emphasisation, et d'après le corpus, nous en évoquons deux types : systématique/ automatique et celle produite à cause du contexte phonique. D'ailleurs, les unités phonétiques [t],[s] sont systématiquement remplacées en [t̤], [s̤] :

- Le [t̤] : [y-ša̤ti] to chat, [commṳti] commenter, [pṳsti] to post, , [ta̤gi] se taguer, [pa̤ta̤zi] partagez, [ka̤si̤ta] casette, [an̤sta̤li] installer, [dizan̤sta̤li] désinstaller, [pa̤ta̤ d-l-wifi] boite de la Wifi, [la̤ka̤rt̤] la carte.

- Le [ʃ] : [ʃuna tilifun] le téléphone sonne. [ʃʃuni] pour désigner la sonnerie et l'action de sonner

Or, la gémiation consiste à redoubler la consonne, elle ne peut se produire que quand il s'agit d'une forte pression articulatoire. Elle est l'équivalente de signe diacritique utilisé en AS et elle a une fonction distinctive dans la reconnaissance du sens des mots en AM. Elle est venue avec les consonnes [s], [b], [ʃ] : [pissi] Pc, [yusbbi] USB, [ʃʃunit] sonnette.

4.3 Modifications sémantiques

Avant d'être lexicalisé et reconnu comme tel dans la langue emprunteuse, l'emprunt lexical subit d'autres transformations et changements. Aux côtés des aspects morphologiques et phonologiques, l'aspect sémantique entre en jeu aussi. Nous nous penchons sur deux aspects dans les modifications sémantiques, à savoir la restriction et l'extension de sens.

Ladite restriction du sens correspond à un processus de spécialisation lexicale : le mot emprunté voit son champ d'application se resserrer, s'appliquant à un nombre limité de référents ou de situations par rapport à son emploi dans la langue source. Ce type est illustré dans bien des cas que nous détaillons dans le tableau ci-après :

Tableau 5. D'un mot polysémique à un mot monosémique

Emprunt	Sens de la langue d'origine	En AM
[kuntak] Contact	- Action ou état de deux corps qui se touchent. - Relation, liaison qui s'établit entre des personnes. - Le fait pour deux armées ennemies de se trouver en présence l'une de l'autre, prêtes à combattre. - Jonction de deux conducteurs permettant le passage du courant	- Jonction de deux conducteurs permettant le passage du courant

[Lakart] la carte	- Carte d'identité - Petit rectangle constitué de cette matière. - Surface plane sur laquelle est représentée la figure de la Terre, du ciel - Matière obtenue par assemblage de plusieurs feuilles de papier collées l'une sur l'autre.	- Carte d'identité
[l-flaš] le flash	- Lumière intense et très brève, produite pour corriger une luminosité ambiante trop faible - Dispositif, appareil produisant une telle lumière. - Plan de très courte durée. - Annonce brève transmise par télétype ou diffusée sur les ondes de la radio, de télévision.	- Lumière intense et très brève, synchronisée avec la prise de vue, et produite pour corriger une luminosité ambiante trop faible.

Source (corpus : 2024)

À l'inverse, l'extension sémantique, selon les exemples présentés, se manifeste lorsque le mot perd certains traits sémantiques spécifiques (sèmes) et s'applique à une gamme plus étendue de concepts selon le contexte d'usage, parfois de manière métaphorique, générale voire générique.

A partir de notre corpus, il ressort que les cas d'extension du sens peuvent, dans certains contextes, donner lieu à des créations lexicales originales à la figure de [layva:t] ; terme qui s'applique sur tous les « live » ou les vidéos en direct, on cite d'autres cas de figure :

Tableau 6. Cas d'extension sémantique

Contexte phrastique	Sens premier	Nouveau sens (Selon le contexte)
[wqe li waħd l-flaš]	La lumière produite pour corriger une luminosité ambiante.	Problème, souci, piège
[ana m-programi]	<i>Programmer un appareil, une machine</i> : fournir et organiser les données qui lui permettront d'exécuter un programme	- j'ai un rendez-vous - organisé - fixé sur un objectif
[riql l-parabul]	Se régler, réajuster	[mrigl(a)] : 1. Régulé, réajusté 2. Moqueur (personne qui ridiculise ou se moque de quelqu'un.

Source (corpus : 2024)

Par ces créations sémantiques, nous participons à évoluer la langue, ainsi disait Lahmann et Berthet (2013), en l'occurrence lorsque le mot provoque une rupture avec le sens d'origine. Qualifié d'un néologisme, toute forme nouvelle qui apporte un nouveau sens n'ayant pas son équivalent dans la langue de départ. Prenons le dernier cas, de réajuster on est arrivé à se moquer et railler d'une personne.

Conclusion

Ce travail constitue une esquisse de l'emprunt lexical relevant du jargon de la technologie pour comprendre les différentes adaptations surgissant lors de leur intégration au système linguistique de l'AM. Grâce à une approche descriptive, l'analyse aboutit à certaines conclusions que nous pouvons étayer dans les points suivants :

- Les mots objet d'emprunt subissent un processus d'adaptations d'ordre morphophonologique et sémantique avant de s'intégrer définitivement dans le système linguistique de l'AM.
- Au niveau morphologique, les lexies empruntés sont sujet à variation en termes du genre féminin/ et masculin par l'ajout du (-a) (-u), et du nombre pluriel avec (in) et (at). Cela s'applique aux mots bisyllabiques, trisyllabiques ou quadrisyllabiques.
- Au niveau phonologique, les emprunts ont subi des alternances consonantiques et vocaliques touchant notamment le degré d'aperture. Tout mot emprunté comportant une voyelle ouverte ou à fermeture maximale doit s'adapter au système vocalique [a, u, i] de l'AM. Puis, les voyelles nasales sont dénasalisées une fois intégrées au système vocalique de l'AM et quelques consonnes sont gémées à savoir le [s], [b], [ʃ].
- Le nouvel emploi des mots affecte l'aspect sémantique. Celui-ci connaît une forme de glissement sémantique, notamment par l'extension du sens, ainsi qu'une réduction sémantique dans certains cas lorsqu'il s'agit d'adopter un sens plus spécifique.

Les résultats de cette étude ouvrent des pistes de recherche prometteuses pour une analyse plus approfondie des phénomènes morphophonologiques et sémantiques qui accompagnent l'intégration des emprunts au sein du système linguistique marocain. L'examen de ces processus pourrait être mené à la lumière de plusieurs cadres théoriques et méthodologiques, notamment la théorie des Éléments proposée par Kaye (1993), la théorie de l'Optimalité développée par Prince et Smolensky (1993), le modèle de la Morphologie Prosodique élaboré par McCarthy et Prince (1986), ainsi que les approches de la sémantique cognitive formulées par Lakoff (1987) et Langacker (1987).

Références bibliographiques

Ouvrages et ouvrages édités

- [1] Arrive M., Gadet, F. et Galmiche, M. (1986), *Grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion, Paris
- [2] Caubet D. (1993), *L'arabe marocain : Syntaxe et Catégories Grammaticales*, Textes, t. II, Éditions Peeters, Éditeur David COHEN, C.N.R.S, Paris-Louvain.
- [3] DEROY, L. (1956), *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres
- [4] Grevisse, M. (1993), *Le bon usage : grammaire française*. Paris, Duculot.
- [5] Hagège C. (2006), *Combat pour le français. Au nom de la diversité des langues et des cultures*, Paris, Odile Jacob.
- [6] Loubier, C. (2011), *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Montréal, Office québécois de la langue française.
- [7] Quemada, B (1971) *Banque de mots*. In, « Les néologismes » J.F Sablayrolles, Collection Que sais-je ? Paris : Presses universitaires de France.
- [8] Youssi A. (1992), *Grammaire et lexique de l'arabe marocain*. Préface de David COHEN, Édition Wallada, Casablanca.

Dictionnaires

- [9] Dubois, J. et al. (1980), *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Librairie Larousse.
- [10] Dubois, J. et al. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- [11] Dubois, J. (1973/2001), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

[12] Mgherfaoui, K et al, (2017). *Qamus ad-darija almayribiya*, Publication du Centre de la Promotion de la darija, Zagora, Casablanca.

Articles

[13] Chadelat, J-M. (1996). « Pour une sociolinguistique de l'emprunt lexical : l'exemple des emprunts français en anglais ». *Les Cahiers de l'APLIUT*, vol. 15, no 4, pp. 16–27.

[14] Charles, F. (1959). « Diglossia ». *word* 15, 325-340

[15] El garni, M. (2020). Les emprunts lexicaux de l'arabe marocain au français : étude phonologique. *Synergies Chili*, (16), 99-129.

[16] Gella, N. (2011), « Emprunts lexicaux dans des Dialectes arabes algériens », in *Synergie Monde Arabe*, n° 8, 2011, p. 81-88

[17] Moudian, S (2020). « Traces dialectales et emprunt dans les dictionnaires amazighs : le cas du Dictionnaire raisonné du berbère », *Traces, Relais* N° 6, Revue du Laboratoire d'études et de recherches sur l'interculturel, FLSH, El Jadida, pp. 201-215.

[18] ZAID, Z (2020). « Sur les traces du contact des langues dans le dictionnaire de la darija marocaine », *Traces, Relais* N° 6, Revue du Laboratoire d'études et de recherches sur l'interculturel, FLSH, El Jadida, pp. 217-230.